



Contrat de territoire Agglomération de Mulhouse 2022-2025

Fiche descriptive de projet n° 18



Enjeu	Territoire solidaire
Objectif opérationnel	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet :

PISTE CYCLABLE RUE DE PFASTATT A MULHOUSE

Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :

MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION

Localisation du projet :

rue de Pfastatt à 68200 Mulhouse

Description et objectifs du projet :

Le projet consiste en la création, entre l'avenue DMC et la rue du fil à Mulhouse une voie verte de 3m de large le long de la rue de Pfastatt. La réalisation de cet aménagement a nécessité l'acquisition par la Ville de Mulhouse d'une bande de terrain des propriétés DMC et Citivia entre la rue des Platanes et l'avenue DMC et la démolition de l'ancien mur d'enceinte de l'entreprise.

L'aménagement prévoit la préservation de la rangée d'arbres longeant la rue ainsi qu'un trottoir de 2 m de large pour les piétons. Un dispositif tactile permettra de bien matérialiser la limite entre la piste cyclable et le trottoir Piétons. Le mur d'enceinte sera remplacé par une clôture végétalisée sur une largeur de 1,50 m de chaque côté. La longueur de l'itinéraire à créer est de 820 ml il se raccorde au nord et au sud à des aménagements cyclables existants (pistes et bandes cyclables) . L'accès à la piste est assuré par de nombreux abaissements au droit des rues qui débouchent sur la rue de Pfastatt.

Public visé :

Les cyclistes

Echéancier de réalisation du projet :

2024

DESCRIPTIF FINANCIER

<u>Coût total du projet :</u>	469 764 €	HT	Investissement
--------------------------------------	------------------	----	----------------

Participation CeA :

Base subventionnable retenue :	469 764 € (à titre indicatif)
Taux :	15%
Montant :	70 465 €

Plan de financement prévisionnel :

Participations	montant	Taux
Etat - AAP	29 458 €	6%
Etat - DSIL	91 498 €	19%
CeA	70 465 €	15%
m2A	278 343 €	60%
TOTAL PROJET	469 764 €	100%

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace

Communication/ingénierie

Engagements du porteur

- Mettre en place des arceaux vélos ;
- Favoriser la continuité d'itinéraires qui desservent ou passent à proximité d'équipements publics (collèges, administration, service de santé, maison de retraite, équipements sportifs...) ;
- Intégrer l'Elsassputz comme opération dans le calendrier annuel (nettoyage participatif des pistes cyclables sur le ban communal) ;
- Privilégier la piste cyclable pour des collégiens qui sont situés en périphérie ;
- Incrire, sous 12 mois à l'issue de la décision d'attribution de la subvention, l'ensemble de son patrimoine d'infrastructure cyclable au sein de la Base Nationale des Aménagements Cyclables (BNAC), et ce, à des fins de cartographie précise des aménagements cyclables alsaciens.
- Mise en place de panneaux (bilingues) qui indiquent les sites et richesses patrimoniales qui se trouvent à proximité

EVALUATION

Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :

Le nombre d'usagers.

Compter le nombre de vélos qui empruntent la passerelle.

REMARQUES

Remarques complémentaires :

Intégrer dans le Réseau Express Vélo de m2A. Piste qui passe devant l'Espace Solidarité et à proximité de collège.

